



SERAFIN-PH

La réforme de la tarification

Contexte

Depuis la loi du 2 janvier 2002, le champ médico-social a été impacté par de nombreuses réformes visant recherche d'efficience et plus grande prise en compte des besoins des personnes. Aujourd'hui, de nombreuses réformes intriquées entre elles voient actuellement le jour : démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), généralisation des CPOM, tableaux de bords ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations et de la tarification, etc.

C'est dans ce contexte que la réforme de la tarification SERAFIN-PH (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) est lancée, dessinant un nouveau paysage conceptuel et accompagnant l'orientation des politiques publiques en faveur de parcours inclusifs.

Objectifs

- Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations
- S'approprier concrètement ces nomenclatures et les divers usages pouvant en être fait

Programme

- Eléments de contexte**
 - Genèse de la réforme de la tarification : différentes lois et rapports à l'origine de la continuité des parcours
 - Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours
 - L'ère des contraintes budgétaires
- Présentation de SERAFIN – PH :**
 - Les enseignements du rapport Vachey-Jeannet
 - Objectifs, enjeux, périmètre, calendrier
 - Nomenclatures des besoins et des prestations
 - Cas pratiques
- Les divers usages des nomenclatures :**
 - Un langage partagé
 - Le pilotage de l'ESMS
 - Description de l'offre territoriale
 - Description d'une situation individuelle
 - Cas pratique

Date(s) :

Inter: 11 février 2020

Intra: date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu :

Inter: URIOPSS - Marseille

Intra: dans vos locaux ou les nôtres selon la pertinence

Durée :

Inter: 1 jour – 7 heures

Intra: selon vos besoins

Coût :

Inter: 275 €

Intra: selon la durée

Public :

Directeurs, directeurs généraux, contrôleurs de gestion, comptables, responsables financiers

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, exposés
- Echanges entre participants
- Etude de cas, cas pratiques
- Travaux de groupe
- Support de projection remis en version papier

Intervenant(e) :

Ludovic MARIOTTI, Conseiller technique, Politiques de l'autonomie, de l'URIOPSS OCCITANIE